

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2022



L'avenir de vos déchets commence
chez vous !

SOMMAIRE

Directrice de la Publication:

Danièle GADAIS

Rédaction:

Mathieu BOURASSEAU - Sylvain MAUDET

Maquette: ICI

Photos:

Dominique Drouet,
NTU médias, S.KOH, Valor3e

Impression: ICI

Tirage: 700 exemplaires

Édito du Président p. 05

Présentation du Syndicat p. 06 à 14

La communication p. 15 à 18

Les faits marquants 2022 p. 19 à 21

Données financières 2022 p. 22 à 27

Les déchets traités en 2022 p. 28 à 36

Les projets à venir p. 37

Depuis plusieurs années, nous travaillons à limiter notre impact environnemental. Ce rapport annuel 2022 illustre une nouvelle fois ce choix.

Tout d'abord, il était essentiel pour **Valor3e** d'utiliser un papier à la fois recyclé et recyclable. Ce papier est conçu par des usines situées en Europe certifiées: Ecolabel EU, ISO 14 001, ISO 50 001, TCF (sans chlore), FSC® et conforme au règlement européen REACH sur le suivi des substances dangereuses et nocives.

Ensuite, nous avons pris soin de choisir un imprimeur engagé, garanti par le label Imprim'Vert et la démarche PEFC et FSC®. Le personnel est ainsi formé pour adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Toutes les chutes de papier liées à la conception de ce document sont recyclées. Des encres non toxiques sont utilisées pour l'impression.

Enfin, **Valor3e** a décidé de travailler avec une entreprise locale. En conséquence, l'empreinte carbone pour réaliser ce document est réduite puisque l'entreprise est à moins de 20 km du siège.



ÉDITO

Lors de la rédaction d'un précédent édito, j'avais indiqué que le mandat 2020 - 2026 en matière de déchets serait un mandat particulier. Je ne pensais pas que l'actualité me donnerait autant raison. Après une pandémie mondiale durant 2020 et 2021, l'année 2022 a été marquée par une guerre et une hausse des prix ininterrompues.

Tous ces éléments extérieurs à nos actions nous obligent à repenser nos interventions et nos choix pour faire évoluer le service public de gestion des déchets ménagers.

Le premier impératif est celui de la massification des tonnages. Contraint par les augmentations des coûts, il est nécessaire de rechercher une meilleure optimisation qui passe forcément par des économies d'échelle. C'est cette logique qui a conduit au projet de centre de tri porté par la SPL UniTri dont **Valor3e** est le premier actionnaire. Naturellement cette massification des tonnages implique la fermeture progressive des équipements de proximité qui ont des capacités plus faibles de traitement et de valorisation des déchets, comme c'est le cas pour le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels. La massification des tonnages trouve également écho dans l'étude que **Valor3e** mène sur son périmètre d'intervention pour vérifier l'intérêt de porter à notre niveau le traitement et la valorisation des flux issus des déchèteries.

Le deuxième impératif est celui de la mise en place de partenariats. En effet, pour massifier les tonnages, il est nécessaire de réfléchir sur des échelles plus grandes que nos territoires habituels. La création d'UniTri sous la forme d'une société publique locale illustre ce besoin de nouer des alliances de territoire. La convention d'entente avec le syndicat départemental vendéen Trivalis pour préparer des combustibles solides de récupération à partir de nos refus d'unité de valorisation énergétique et organique est une

autre forme de partenariat. Et récemment choisissant encore une autre forme qu'est le groupement d'autorités concédantes, **Valor3e** s'est associé avec 7 autres structures pour porter conjointement le projet de l'unité de valorisation énergétique de la Prairie de Mauves. Ces trois exemples illustrent les différentes formes que peut prendre le travail collaboratif de **Valor3e** pour réinventer sa mission de service public de traitement des déchets. D'autres partenariats devront certainement se faire dans le futur pour rechercher une efficacité toujours plus importante des projets de traitement et de valorisation.

Le troisième impératif est celui de la souveraineté.

Face aux difficultés d'une concurrence entre les opérateurs privés qui se resserre, il est plus que nécessaire d'être propriétaire de ses équipements de traitement et de valorisation. Fil rouge depuis la création de **Valor3e** en 2006, cette recherche de souveraineté justifie la construction du nouveau quai de transfert des déchets sur la commune de Saint-Christophe-du-Bois qui sera construit cette année. Avec les futures ouvertures du centre de tri de la SPL UniTri et de l'unité de valorisation énergétique de la Prairie de Mauves, **Valor3e** renforce son indépendance face aux équipements des opérateurs privés pour maîtriser son avenir et son développement.

En 2022, le travail des élus a été soutenu pour réinventer le service public de traitement des déchets que connaissent les habitants de notre territoire. Et ce rythme ne s'arrêtera pas puisque nous devons quotidiennement nous réinventer.

Cédric VAN VOOREN
Président du Syndicat Mixte **Valor3e**



PRÉSENTATION DU SYNDICAT

VALOR 3E

Nos missions et équipements

Valor3e a la charge d'assurer le traitement des déchets ménagers produits par les habitants du territoire. Les déchets concernés sont les ordures ménagères résiduelles et les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives.

Valor3e assure le plein exercice de la compétence confiée par ses 4 intercommunalités adhérentes. Cela comprend :

- La détermination des orientations stratégiques
- Le choix des modes de traitement
- La réalisation des équipements
- Les décisions sur les modes de gestion des équipements

Tout ce qui ne relève pas de la compétence de Valor3e reste géré par les structures intercommunales adhérentes de Valor3e. Ces dernières sont responsables de :

- La collecte des ordures ménagères
- La collecte des bacs et sacs jaunes
- La gestion et le traitement des déchets issus des déchetteries
- Les modes de financement du service public d'élimination des déchets
- La promotion de comportement écoresponsable
- Les relations avec les éco-organismes

Pour exercer ses compétences Valor3e a fait le choix d'avoir une maîtrise d'ouvrage publique. Cela a pour objectif d'assurer une concurrence effective entre les opérateurs privés. Valor3e est ainsi propriétaire de son UVÉOR, de son centre de tri à Saint-Laurent-des-Autels et de son quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine. La gestion de ces trois équipements est confiée à des entreprises privées.

Et à côté de ses équipements, Valor3e est aussi client d'équipements appartenant à des opérateurs privés tels que les incinérateurs de Nantes ou de Lasse, ou l'installation de stockage de la Séguinière ou les centres de tri de Cholet et Couëron.



Centre de tri des déchets recyclables à Saint-Laurent-des-Autels

Valor3e dispose d'un centre de tri des déchets recyclables situé à Saint-Laurent-des-Autels sur la commune d'Orée-d'Anjou. Ce centre traite et valorise les déchets recyclables des collectivités suivantes : Mauges Communauté, Clisson Sèvre et Maine Agglo, CC Sèvre & Loire et CC du Thouarsais.



Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVÉOR) de Bourgneuf-en-Mauges

Valor3e est propriétaire d'un centre de tri-compostage à Bourgneuf-en-Mauges sur la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire. Cette unité accueille les ordures ménagères résiduelles. Cet équipement permet une valorisation sous forme de compost normé et distribué aux agriculteurs locaux. A compter de cette année, le site produit également une fraction de déchet qui est valorisé sous forme de combustible solide de récupération.

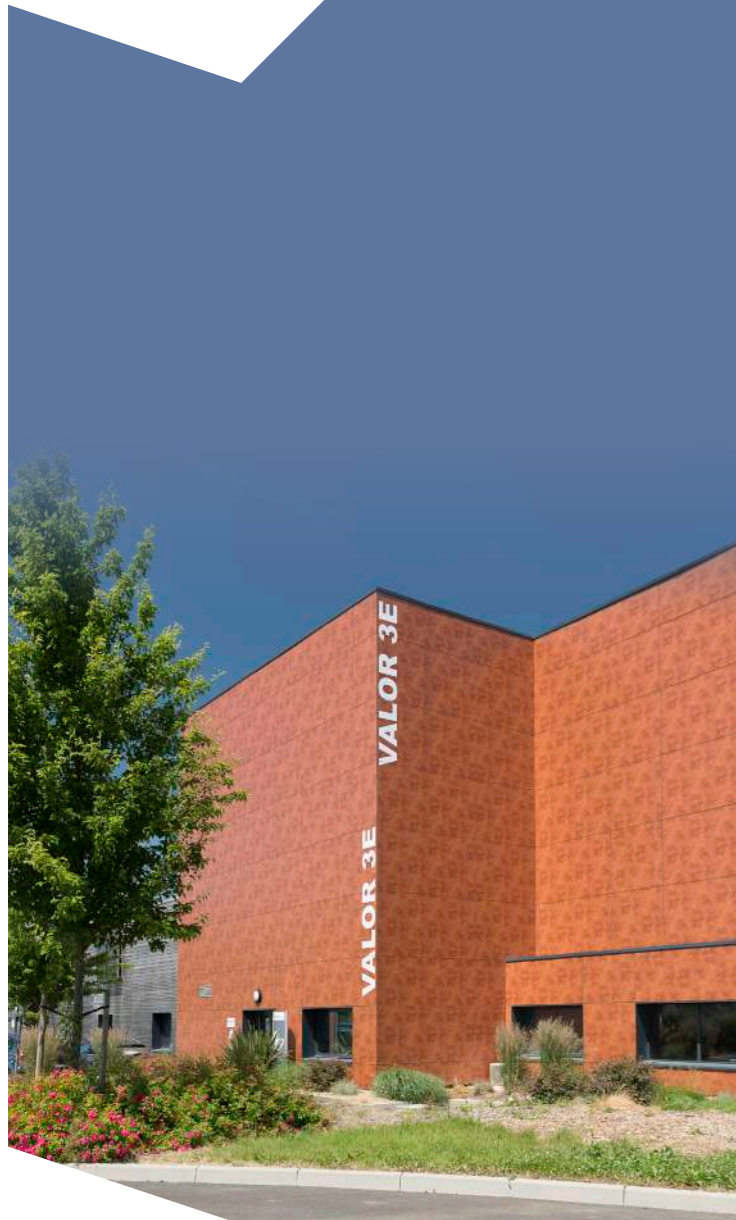


Quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine

Valor3e dispose aussi d'un quai de transfert situé à Saint-Germain-sur-Moine. Il permet aux bennes à ordures ménagères du territoire de transférer leurs déchets vers de plus gros camions qui partent vers les centres de traitement. Grâce à cette opération de transit et de regroupement l'empreinte carbone est réduite. Ce dispositif permet de réduire par 4 le nombre de camions en circulation.



PRÉSENTATION DU SYNDICAT



L'histoire

Le Syndicat Mixte **Valor3e** est né le **1^{er} janvier 2006**, à la suite d'un syndicat d'études créé en 2003.

Dépassant les frontières intercommunales, **Valor3e** est le résultat d'une coopération entre intercommunalités des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique.

Étant un établissement public local, **Valor3e** n'intervient que selon le principe d'exclusivité. Cela signifie que ses interventions ne sont possibles que dans le champ de compétences que les collectivités adhérentes lui confient.

Depuis 2009, le syndicat est en charge de la gestion des ordures ménagères résiduelles. Puis à compter de 2017, il a renforcé sa compétence en assurant la gestion du tri des déchets ménagers recyclables.

La gouvernance de **Valor3e** est assurée par un comité syndical. Il s'agit de l'organe délibérant qui, par ses choix, détermine la politique générale de traitement et de valorisation des déchets ménagers dont **Valor3e** à la charge.

Les adhérents de Valor3e



CA Agglomération du Choletais
www.cholet.fr



CA Clisson Sèvre et Maine Agglo
www.clissonsevremaine.fr



CC Sèvre & Loire
www.cc-sevreloire.fr



CA Mauges Communauté
www.maugescommunaute.fr

Nos équipements



Légende

-  CENTRE DE TRI ST-LAURENT-DES-AUTELS
-  QUAI DE TRANSFERT ST-GERMAIN-SUR-MOINE
-  UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET ORGANIQUE BOURNEUF-EN-MAUGES
-  SIÈGE VALOR3E LA SÉGUINIÈRE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le comité syndical

Tout au long de l'année le comité syndical est amené à **délibérer et à trancher** sur plusieurs sujets :

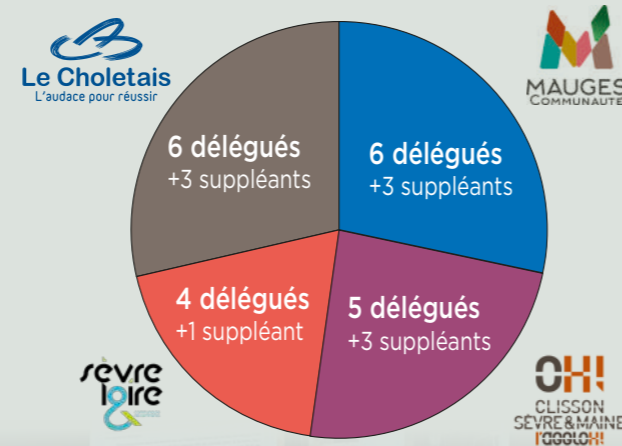
- Le budget et les tarifs de traitement des déchets
- Les marchés publics
- Les conventions et partenariats
- Les équipements

Le comité syndical est l'organe principal délibérant de Valor3e. Toutes les grandes orientations et décisions liées au traitement et à la valorisation des déchets ménagers sur le territoire de Valor3e sont décidées par le comité syndical.

Le comité syndical est composé de 21 élus qui sont membres titulaires et de 10 membres suppléants.

Dans le but d'assurer la représentativité de chaque collectivité, la répartition des sièges du comité syndical est faite selon la population de chaque structure intercommunale adhérente

- **Communauté d'Agglomération du Choletais:**
6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- **Mauges Communauté:**
6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- **Clisson Sèvre et Maine Agglo:**
5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- **Communauté de communes Sèvre & Loire:**
4 délégués titulaires et 1 délégué suppléant



Composition du comité syndical de Valor3e en 2022

POUR L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS



Jean-François
BAZIN



Christine
DECAENS



Marie-Christine
GALY



Annick
JEANNETEAU



Christophe
PIET



Cédric
VAN VOOREN

POUR MAUGES COMMUNAUTÉ



Gladys
DAVODEAU



Chantal
GOURDON



Isabelle
HAIE



Christian
LAURENDEAU



Lydie
PINEAU



Gilles
PITON

POUR CLISSON SÈVRE & MAINE AGGLO



Philippe
BRETAU



Suzanne
DESFORGES



Stéphane
ENTEME



Danièle
GADAIS



Agnès
PARAGOT

POUR SÈVRE & LOIRE



Joël
BARAUD



Jean-Luc
GAULTIER



Christian
LUNEAU



Xavier
RINEAU

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le bureau Valor3e

Pour appuyer le comité syndical, **Valor3e** a formé le bureau du syndicat. Il s'agit d'un organe restreint composé du président, des vice-présidents ainsi que des membres du bureau. Son objectif est de préparer les différents dossiers en amont des conseils syndicaux. **Il est le moteur dessinant la ligne politique de Valor3e.**



**Cédric
VAN VOOREN**

Président



**Gilles
PITON**

1^{er} Vice-Président
en charge du groupe
de travail Finances
Suivi des marchés
publics



**Danièle
GADAIS**

2^e Vice-Président
en charge du
groupe de travail
Communication
Suivi des
exploitations



**Xavier
RINEAU**

3^e Vice-Président
en charge du groupe
de travail Nouveaux
flux - Compétence
traitement



**Annick
JEANNETEAU**

4^e Vice-Président
en charge du groupe
de travail Avenir des
sites - Gestion des
transferts



**Christian
LAURENDEAU**

membre
du bureau



**Philippe
BRETAUDEAU**

membre
du bureau



**Jean-Luc
GAULTIER**

membre
du bureau



**Christophe
PIET**

membre
du bureau

Les groupes de travail

Pour préparer les décisions du Comité Syndical, les groupes de travail ont été redéfinis cette année. **Valor3e est passé de 5 à 4 groupes de travail.** Ils ont pour but de préparer les décisions en amont des comités syndicaux. Les groupes de travail sont constitués d'élus, de techniciens des structures adhérentes, du personnel de l'équipe de **Valor3e** et le cas échéant de bureaux d'études. **Ils permettent la prise de décisions futures en validant ou non les orientations proposées ainsi que les études réalisées.**

Voici la constitution des groupes de travail actuels :

1. Finances - Suivi des marchés publics

PITON Gilles
GOURDON Chantal
HAIE Isabelle
PIET Christophe
VAN VOOREN Cédric
BAZIN Jean-François
GADAIS Danièle
DESFORGES Suzanne
POILANE Dominique
RINEAU Xavier
BARAUD Joël
DUCHIER William

2. Avenir des sites - Gestion des transferts

JEANNETEAU Annick
DAVODEAU Gladys
PITON Gilles
BODEREAU Anne-
Rachel
PIET Christophe
SECHET Dominique
ENTEME Stéphane
RAUD Jean-François
GAULTIER Jean-Luc

3. Nouveaux flux - Compétence traitement

RINEAU Xavier
LAURENDEAU Christian
PINEAU Lydie
CHOUTEAU Eric
DECAENS Christine
GALY Marie-Christine
TIGNON Jean-Robert
BRETAUDEAU Philippe
PARAGOT Agnès
RAUD Jean-François
GAULTIER Jean-Luc

4. Communication - Suivi des exploitations

GADAIS Danièle
LAURENDEAU Christian
CAUMEL Thierry
VAN VOOREN Cédric
BREGÉON Jean-Paul
BERNARD Marion
LUNEAU Christian
RINEAU Xavier

L'équipe de Valor3e

Le syndicat mixte **Valor3e** qui est en charge du traitement et de la valorisation des déchets sur son territoire est composé d'une **équipe de 4 personnes** : un directeur, un responsable administratif et financier, une assistante administrative et un chargé de communication.



Cédric VAN VOOREN
Président



Vincent VÉRON
Directeur



Sylvain MAUDET
Responsable
administratif
et financier

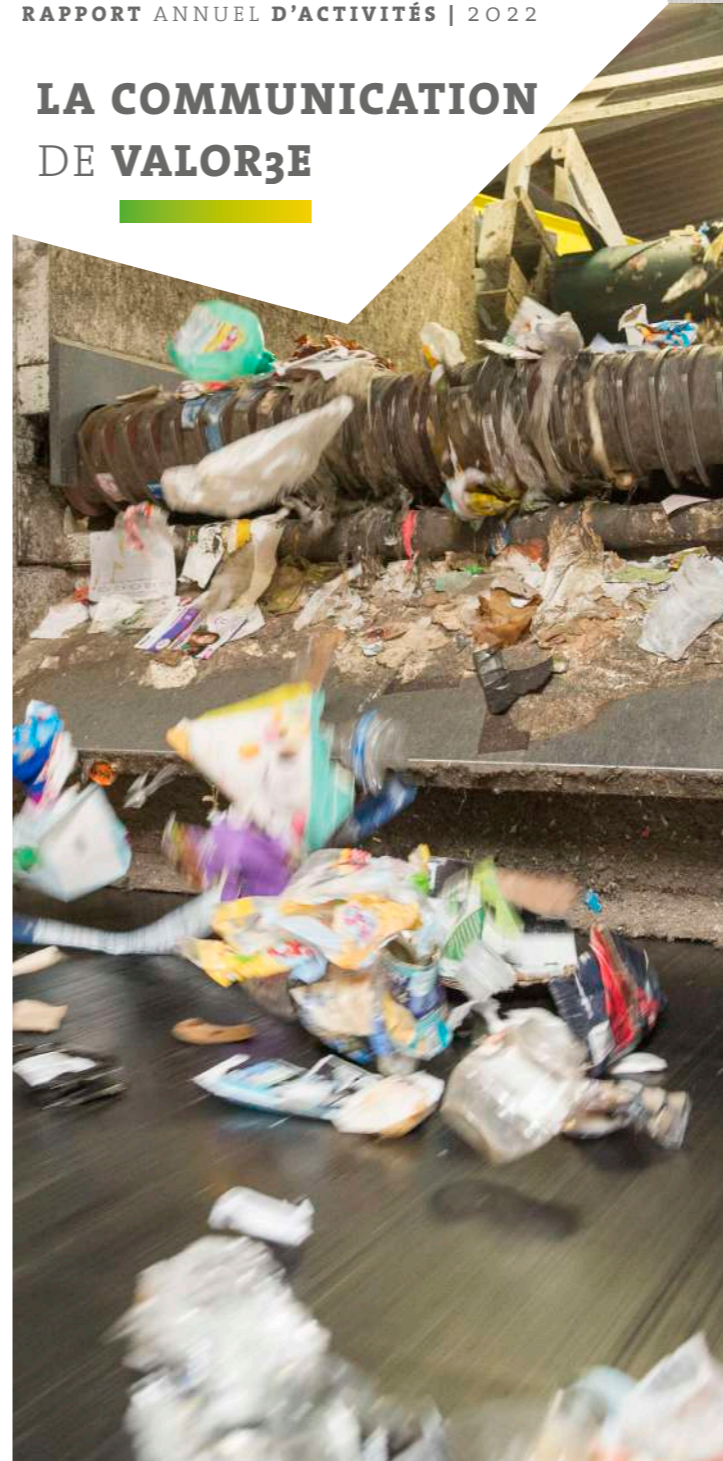


Sylvie BOIDRON
Assistante
administrative



Mathieu BOURASSEAU
Chargé de
communication

LA COMMUNICATION DE VALOR3E



La mise en place de la newsletter Valor3e

Au début de l'année 2022, **Valor3e a mis en place une newsletter**. Celle-ci est envoyée mensuellement. Elle met en avant l'actualité du syndicat et les temps forts du mois.

Elle est à destination des élus du territoire mais aussi des habitants de **Valor3e**. Ils peuvent s'inscrire à cette dernière via notre **site web**.

La newsletter permet ainsi aux personnes qui n'ont pas de comptes de réseaux sociaux de suivre l'activité du Syndicat dans les grandes lignes.

Mise à jour du site web

De nombreuses modifications ont été apportées au site web durant l'année 2022. Celles-ci ont principalement visé à rendre le site plus attractif et dynamique.

La principale modification est l'ajout d'une rubrique « **actualités** ». Il est dorénavant possible de suivre l'actualité de **Valor3e** avec des articles publiés sur le site dans le « **kiosque info** ».

Une nouvelle rubrique a également été créée « **les écogestes** ». Elle regroupe les guides du tri des collectivités adhérentes du syndicat. Dans cette rubrique sont aussi répertoriées l'ensemble des **erreurs de tri** qui sont faites sur le territoire de **Valor3e** mais aussi **les bons gestes à adopter!**



www.valor3e.fr

Légende Nombre d'habitants DGF au 31/12/2022

La population totale de **Valor3e** est de 340 306 habitants en 2022.

Le territoire et la population de Valor3e



Le saviez-vous ?

En 5 ans, la population du territoire de **Valor3e** a augmenté de 6598 habitants soit environ 2 %.

LA COMMUNICATION
DE VALOR3E

La page Facebook du syndicat

Le 18 novembre 2021 la page Facebook de Valor3e a été créée. Cette page a pour vocation de devenir une des références sur la thématique du traitement et de la valorisation des déchets sur le territoire de Valor3e.

Chaque jour sont relayés les actualités du territoire de Valor3e, des astuces et conseils déchets, des photos, des vidéos et reportages exclusifs.

POUR S'ABONNER
C'EST PAR LÀ



Valor3e L'avenir de vos déchets commence chez vous! Création de la page facebook  18 novembre 2021

Nous sommes passés de 0 à 679 abonnés en 1 an 

 175 000 personnes atteintes sur un territoire de 339 000 habitants

 3905 visites sur notre page Facebook

 160 publications facebook postées

Une fiscalité appliquée aux déchets toujours plus importante

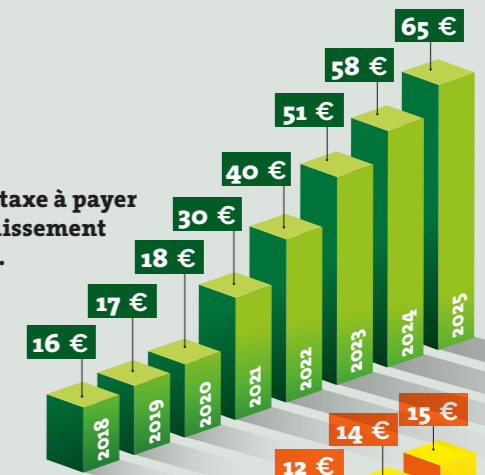
La fiscalité des déchets (taxe générale sur les activités polluantes - TGAP) continue de s'alourdir.

Créée en 1999, cette taxe voit son impact très fortement augmenté depuis 2018.

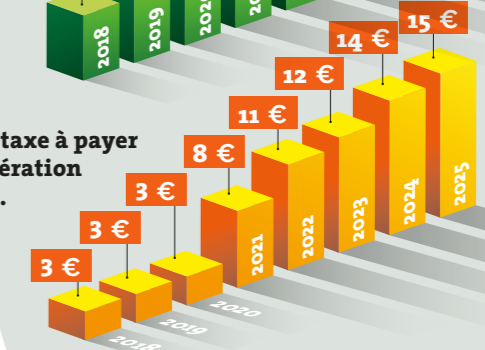
Sur le mandat 2020-2026, les taux appliqués vont être multipliés par 4 pour la part enfouissement et par 2 pour la part incinération.

Les graphiques représentent la hausse du montant de la TGAP suite au choix fait par le législateur en 2017. Cette hausse est connue jusqu'en 2025.

Montant de taxe à payer pour l'enfouissement d'une tonne.



Montant de taxe à payer pour l'incinération d'une tonne.



+ Le saviez-vous ?

Facturée par les titulaires des marchés publics en même temps que la prestation de traitement, la TGAP est considérée par les services fiscaux comme une prestation de service. À ce titre, la TVA s'applique sur cette somme. Au final, on paie de la TVA sur une taxe ce qui alourdit encore plus son impact!

Lors de la création de Valor3e, en 2006, la TGAP représentait un coût annuel de 68 076 €. En 2021 ce coût était de 569 180 €. En 2022 Valor3e a dû consacrer la somme de 728 027 €. En 16 ans la somme que Valor3e doit payer à l'État a ainsi été multipliée par près de 11 fois!

68 076 €



2006

569 180 €



2021

728 027 €



2022

DONNÉES FINANCIÈRES 2022



Une crise chasse l'autre...

Depuis mars 2020 et le confinement de la population française, les impacts financiers de la crise sanitaire ont généré des effets inattendus sur les exercices comptables 2020, 2021 et également sur 2022.

D'une part, l'impact de la crise sanitaire ne s'est pas fait ressentir sur l'activité car les installations de traitement ont toutes fonctionné quelle que soit la période et ce malgré des équipes d'exploitation modifiées, renouvelées pour prendre en compte les absentéismes. Budgétairement, cela signifie que les dépenses ont toutes été maintenues et il y a même eu une certaine augmentation pour financer les nouvelles conditions d'exploitation.

D'autre part, la crise sanitaire a fait bondir les prix de revente des matériaux triés en raison de la très forte reprise économique sur le premier semestre 2022.

Mais l'année 2022 se caractérise également par l'effacement de la crise sanitaire au profit d'une crise géopolitique et économique. La guerre en Ukraine a entraîné une très forte volatilité des prix sur les matières premières et en premier lieu sur les énergies. Ceci a conduit **Valor3e** et ses structures adhérentes à modifier leur pratique de révision de prix pour mieux prendre en compte les variations des indices économiques. Les coûts d'exploitation ont subi de plein fouet des augmentations non prévues lors de la préparation budgétaire pour 2022 qui a été faite sur le dernier trimestre de l'année 2021. Les marchés publics antérieurs ont permis de limiter les hausses en cours d'année 2022, mais les mécanismes amortisseurs ne pourront pas jouer sur les prochaines années.

Les investissements

Après une longue phase sans investissement majeur, l'année 2022 a amorcé les projets d'équipements. Les frais d'études pour réaliser un nouveau quai de transfert des déchets ménagers, les travaux d'amélioration du process de l'usine de Bourgneuf-en-Mauges ont été engagés en 2022. Les engagements pour les futurs investissements ont été posés en 2022 et cela viendra se traduire durant les prochaines années par une hausse des dépenses d'investissement.

LA COMMUNICATION DE VALOR3E

Les coulisses de Valor3e

Avec la **rentrée 2022 de septembre**, le Syndicat a lancé une série que les abonnés de nos réseaux sociaux pouvaient suivre. Cette série s'appelle « **Les coulisses de Valor3e** ».

Cette série avait pour but de **présenter l'équipe du personnel de Valor3e** sous différents angles : présentation, les missions de chacun, à quoi ressemble une journée type, les enjeux actuels du syndicat et du monde des déchets.

Cette série était l'occasion de présenter le personnel de Valor3e d'une manière plus originale.



Twitter

Valor3e a ouvert son compte Twitter le **13 décembre**.

Valor3e fonctionne comme une administration publique. Le syndicat est amené à délibérer et à prendre des **décisions sur les orientations et politiques en termes de gestion du traitement et de la valorisation des déchets**.

Twitter a donc été un choix pour atteindre un public de la sphère politique et relayer les décisions prises au sein de Valor3e.



Instagram

Pour renforcer sa communication, **Valor3e** a lancé le **27 juin 2022** un compte **Instagram : @valor3e** pour élargir l'audience touchée et notamment **cibler un public jeune différent** que celui présent sur la page Facebook.

Le contenu publié sur le compte Instagram est différent de celui mis sur la page Facebook. Chaque semaine sont publiés différents types de publications comme des infographies, des faits intéressants à connaître sur les déchets, ou encore des formats vidéo très courts.



LA COMMUNICATION DE VALOR3E

Top 5 des publications les plus likées sur Facebook



- 1** **Sensibilisation aux erreurs de tri « sur le recyclage des textiles »**
L'idée était d'expliquer les gestes à ne pas faire pour que les textiles puissent être bien recyclés.
Cette publication a été vue par 2 300 personnes.
- 2** **Série « le code du déchet » qui vise à décrypter les logos sur les produits.**
La publication concernait le logo du point vert.
2100 personnes ont vu ce post.
- 3** **Sensibilisation aux erreurs de tri avec les bouchons plastique.**
Faut-il ou non jeter séparément son bouchon de la bouteille plastique ?
1 800 personnes ont regardé cette publication.
- 4** **Coup de projecteur sur les visites d'établissements scolaires** que nous réalisons au fil de l'année qui a atteint 1 500 personnes.
Il s'agissait ici de l'École du Sacré Cœur de Boussay.
- 5** **Sensibilisation aux erreurs de tri qui concernaient l'essuie-tout.**
Celui-ci peut être soit composté, soit mis dans les ordures ménagères résiduelles.
1 200 personnes ont vu la publication.

Ce classement ne prend pas en compte les publications qui ont été sponsorisées pour certaines occasions.

LES FAITS MARQUANTS 2022

FEVRIER

Le premier Comité Syndical de l'année

Le 3 février 2022 a eu lieu le premier Comité Syndical de l'année. Lors de cette réunion plusieurs points ont été abordés :

- le projet de réfection du marché portant transfert pour l'Est du Choletais
- le projet d'avenant au marché portant délestage du centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels.

MARS

Partenariat avec Synergences Hebdo

Valor3e a noué un partenariat avec Synergences Hebdo qui est le journal d'information de l'Agglomération du Choletais. Cette coopération a pour objet de diffuser notre campagne d'information sur les bons gestes et les erreurs de tri.

Durant dix semaines Synergences Hebdo a rappelé les gestes de tri à faire et les erreurs à éviter pour améliorer la qualité des déchets ménagers recyclables.

Cette opération de sensibilisation a permis de rappeler les consignes de tri et ainsi d'éviter des erreurs qui compliquent le travail des opérateurs au sein des centres de tri. Diffusée dans tous les foyers de l'Agglomération du Choletais, cette campagne de communication a été menée dans un esprit de proximité avec les habitants. En effet Synergences Hebdo est diffusé à 53 000 exemplaires chaque semaine.

AVRIL

Groupe de travail compétence traitement

Lancée en fin d'année 2021, l'étude sur la définition de la compétence traitement a passé une étape importante en avril 2022. Ce mois-là le groupe de travail composé d'élus et de techniciens des 4 EPCI adhérents s'est réuni deux fois pour bâtir les scénarios et les hypothèses futures. Au cours des échanges, les participants ont pu évoquer leur propre vision de l'avenir et proposer la répartition des compétences qu'ils souhaitaient.

À l'issue de ces réunions, sept scénarios ont été formalisés par le groupe de travail. Parmi ces schémas, toutes les solutions ont été envisagées allant du statut quo à un transfert complet et total de la compétence de gestion du service public des déchets (collecte + traitement).

Ces scénarios sont le fruit de la concertation entre les élus et les techniciens des EPCI adhérents. Le bureau d'études accompagnant **Valor3e** a retravaillé ces propositions afin d'en faire une étude sommaire pour que le Comité Syndical de **Valor3e** puisse choisir trois scénarios qui seront analysés de manière approfondie.

MAI

Marché de travaux Bourgneuf-en-Mauges

Valor3e est partie prenante au projet de Trivalis qui consiste à réaliser du combustible solide de récupération à partir des refus de tri-compostage. Pour participer à ce projet **Valor3e** a dû moderniser le process de son UVÉOR. Un marché de travaux a donc été lancé et l'entreprise titulaire a été retenue en mai. Il s'agit de l'entreprise Ar'val.

Désormais l'usine de Bourgneuf-en-Mauges produit du compost répondant à la norme NFU44051 mais va également valoriser sous forme de combustible ses refus. L'unité de valorisation organique devient une unité de valorisation énergétique et organique!

JUIN

Mise en ligne du film de la centrale photovoltaïque

Inaugurée quelques semaines plus tôt, la centrale photovoltaïque Smilé'Photov de Bourgneuf-en-Mauges a été mise en avant sur la chaîne YouTube de **Valor3e**. Une vidéo de présentation de cet équipement a été réalisée puis mise en ligne et partagée aux abonnés de notre lettre d'informations.

Suite à l'arrêt de l'enfouissement fin 2018, la construction d'une centrale photovoltaïque sur les anciens casiers d'enfouissement a été réalisée. Ce projet a été porté par des investisseurs publics (Vendée Énergie, ALTER Énergies, Mauges Énergies, CoWatt/ECLEM) qui permet de générer 5,6 GWh d'électricité renouvelable par an.



JUILLET

Enquête sur les pratiques liées aux biodéchets

La loi AGECE du 10 février 2020 impose à l'horizon 2024, le tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, quelle que soit la quantité produite. Afin d'anticiper ce changement, **Valor3e** a fait le choix de réaliser une enquête pour connaître les pratiques des habitants par rapport aux biodéchets.

Cette enquête s'est déroulée en ligne, par appels téléphoniques et aussi sur les différents marchés des collectivités adhérentes du syndicat du 3 juin au 10 juillet.

SEPTEMBRE

Un coup de peinture!

Durant le mois de septembre, le quai de transfert de **Valor3e** s'est offert une seconde jeunesse. En effet, plusieurs parties de notre site à Saint-Germain-sur-Moine ont été repeintes: les façades béton, la signalétique routière (marquage au sol, cheminement piétonnier), la cage d'escalier, les groupes hydrauliques, ... Après 11 ans de bons et loyaux services il était temps de repeindre notre site qui fonctionne 6 jours sur 7 et est ouvert de 6h à 20h. Ces travaux de peinture étaient bienvenus pour offrir un cadre de travail plus agréable. Le site accueille une centaine de véhicules par mois pour effectuer les rotations.

Ces travaux ont été confiés à une entreprise locale et ont représenté une cinquantaine d'heures de travail.

OCTOBRE

C'est quoi ton entreprise?

Chaque année **Valor3e** participe à « C'est quoi ton entreprise? ». C'est un événement organisé par l'office de tourisme Ôsez Mauges. Les entreprises participantes ouvrent leurs portes au public pendant 1 mois durant lequel ce dernier à la possibilité de réserver des visites pour découvrir une entreprise.

Valor3e a ouvert les portes de son centre de tri des déchets ménagers recyclables ainsi que celles de son UVÉOR. 9 visites ont été effectuées, soit un total de 92 personnes accueillies.

Il ressort de l'enquête de satisfaction que 95% des visiteurs ont été satisfaits des visites. Cette satisfaction s'explique notamment par la clarté des explications données et le parcours de la visite qui a permis de découvrir l'ensemble du process de traitement.

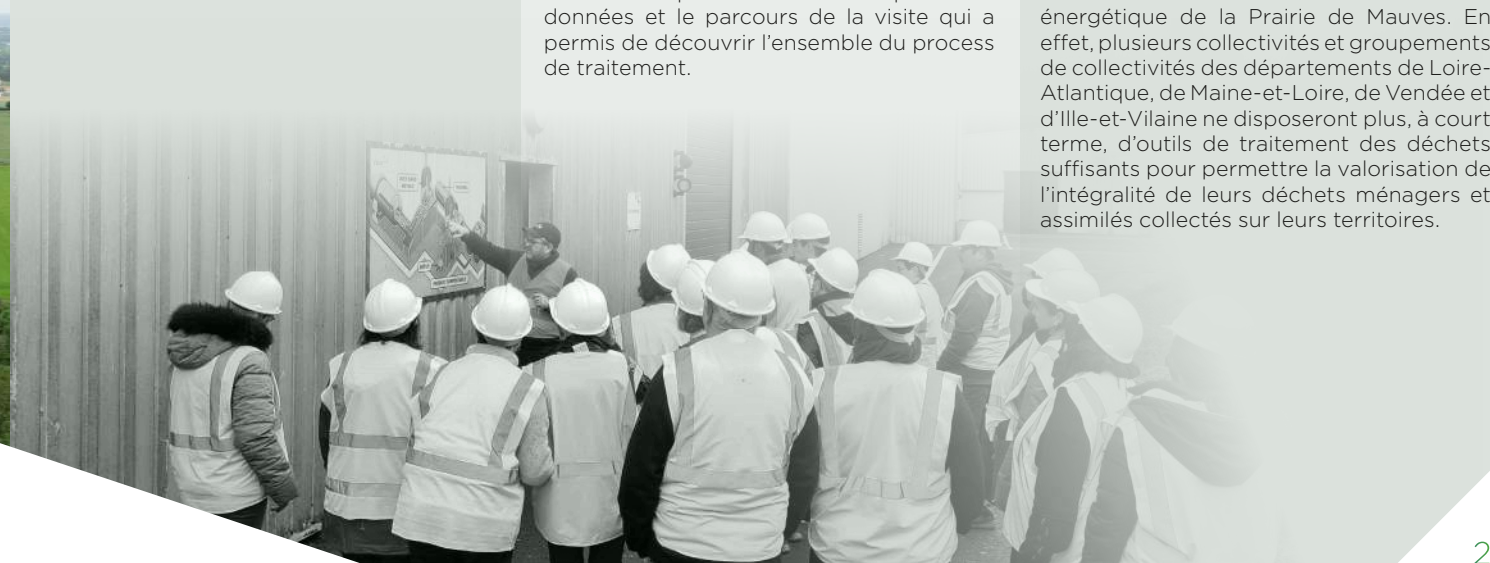
NOVEMBRE

Groupement d'autorités concédantes

Lors du Comité Syndical du 10 novembre 2022, les élus de **Valor3e** ont approuvé à l'unanimité la mise en place d'un partenariat stratégique avec :

- Nantes Métropole
- CAP ATLANTIQUE (Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande)
- La Communauté de Communes du pays d'Ancenis (COMPA)
- Grand Lieu Communauté
- Redon Agglomération
- Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA)
- TRIVALIS, syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

Ce partenariat a pour objet la reconstruction de l'unité de valorisation énergétique de la Prairie de Mauves. En effet, plusieurs collectivités et groupements de collectivités des départements de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Vendée et d'Ille-et-Vilaine ne disposeront plus, à court terme, d'outils de traitement des déchets suffisants pour permettre la valorisation de l'intégralité de leurs déchets ménagers et assimilés collectés sur leurs territoires.





DONNÉES FINANCIÈRES 2022

Les dépenses de Valor3e

L'impact de la TGAP est important puisque la hausse du taux a augmenté le coût annuel de traitement des ordures ménagères de presque 160 000 €.

Le renouvellement du marché d'exploitation du site de Bourgneuf-en-Mauges a également fortement pesé sur la hausse du coût annuel de traitement des ordures ménagères avec une hausse de 220 000 €.

A contrario, la baisse des coûts des déchets ménagers recyclables résulte de la diminution des tonnages de refus de tri puisque ces derniers coûtent environ une centaine d'euros la tonne à traiter.

	Année	Dépense par an	Dépense par mois	Dépense annuelle par habitant
 Ordures ménagères résiduelles	2021	4 523 432 €	376 953 €	13,39 €
	2022	5 216 081 €	434 673 €	15,76 €
 Déchets ménagers recyclables	2021	3 870 511 €	322 543 €	11,46 €
	2022	3 757 803 €	313 150 €	11,35 €
 Gestion de Valor3e	2021	375 653 €	31 304 €	1,11 €
	2022	415 291 €	34 608 €	1,25 €

Les recettes

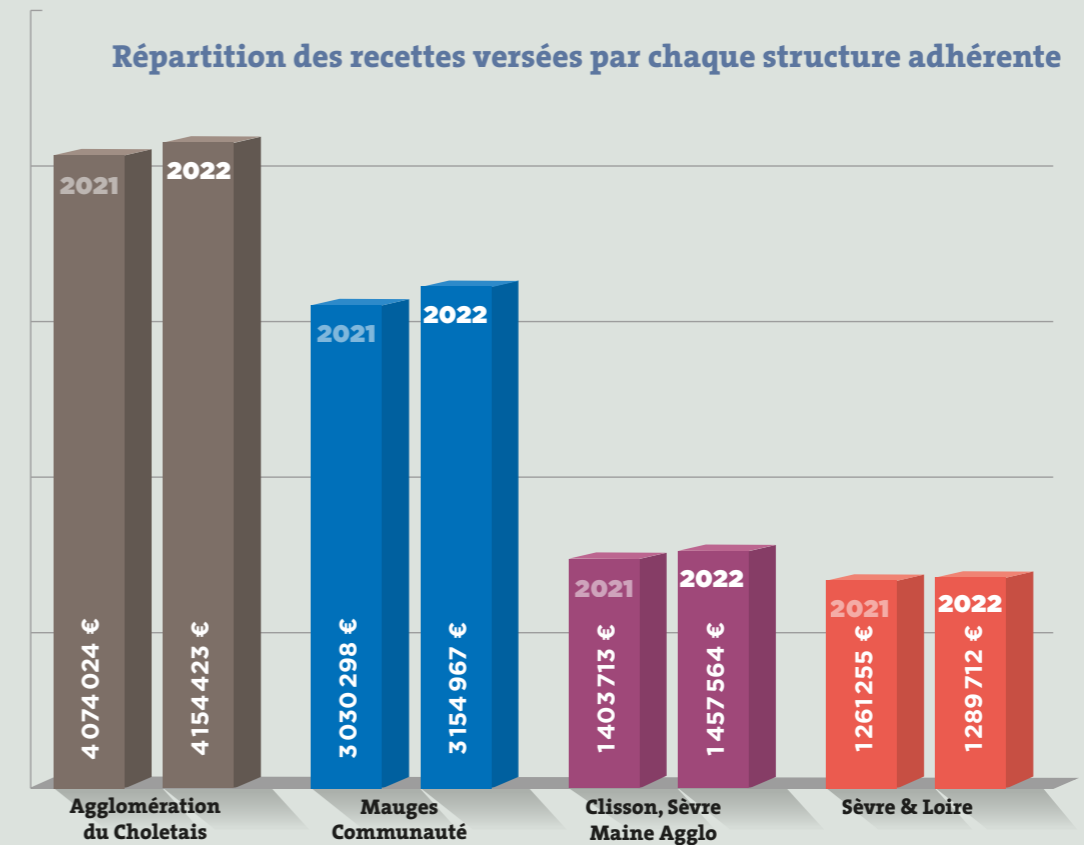
Pour financer les dépenses, Valor3e facture à ses collectivités adhérentes toutes les prestations réalisées pour leur compte. Valor3e ne dispose pas de ressources propres suffisantes. Ces dernières ne représentent que 32 000 € en 2022. A l'inverse, les intercommunalités adhérentes ont versé plus de 10 millions d'euros pour financer Valor3e.

Une grille tarifaire est faite en novembre de l'année n-1 pour s'appliquer au 1^{er} janvier suivant et durant toute l'année.

Pour 2022, il y avait ainsi 6 tarifs:

- Traitement des ordures ménagères résiduelles: 135 € HT la tonne
- Tri des emballages: 245 € HT la tonne
- Tri des multimatériaux: 222 € HT la tonne
- Gestion des refus de tri: 112 € HT la tonne
- Transfert/Transport des déchets: 15 € HT la tonne
- Fonctionnement de Valor3e: 1,26 € HT par habitant

Toutes les prestations liées aux déchets ont été facturées mensuellement à chaque collectivité en fonction des tonnages traités pour son compte.



DONNÉES FINANCIÈRES 2022

Un endettement maîtrisé et orienté à la baisse

Il y a une décennie, en 2010 et 2011, **Valor3e** s'est endetté pour construire ses équipements : l'usine de Bourgneuf-en-Mauges et le site de transfert de Saint-Germain-sur-Moine. En 2017, la prise de compétence en matière de tri des déchets ménagers recyclables a abouti au transfert de deux autres emprunts. Enfin un emprunt a été fait en 2018 pour le démarrage de la SPL UniTri.

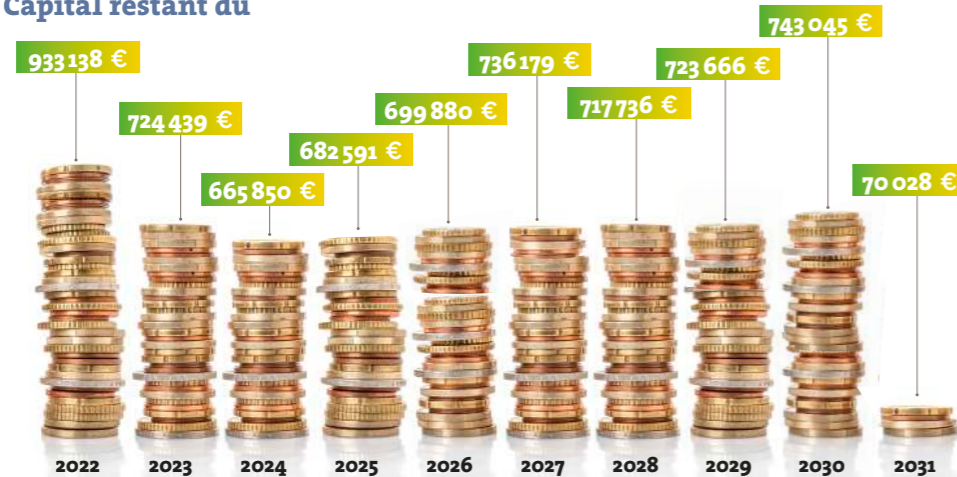
La principale dépense d'investissement de **Valor3e** est le remboursement de sa dette depuis 2017.

En 2022, le capital remboursé sur les 4 emprunts en cours représente près d'un million d'euros.

Le stock de dettes de **Valor3e** s'organise autour de quatre emprunts. 3 emprunts sur 4 sont à taux fixe. Cela permet à la dette du syndicat de ne présenter aucun danger particulier puisqu'elle est totalement prévisible. Le 4^e emprunt est à taux variable et peut être renégocié à tout moment sans pénalité ce qui permet d'optimiser son coût. L'ensemble des prêts est contracté avec des établissements bancaires français et mutualistes.

Situation au 31/12/N	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
Capital Restant Dû	6 696 551,63 €	5 763 414,09 €	5 038 974,74 €
Annuité de l'année	909 434,56 €	933 137,54 €	724 439,35 €
Dette par habitant	20,45 €	17,54 €	15,22 €

Capital restant dû



Les marchés publics

Si l'année 2021 a vu le renouvellement de plusieurs marchés, l'année 2022 a été plus particulière avec moins de marchés publics à passer mais des marchés qui sont plus conséquents en termes financiers.

En 2022, l'exploitation du site de Bourgneuf-en-Mauges (Usine et centre de stockage) a été renouvelée.

Pour assurer ses missions de traitement et de valorisation des déchets ménagers, **Valor3e** travaille avec 9 prestataires différents. Cela représente 17 marchés publics de traitement, de tri et de transfert/transport.

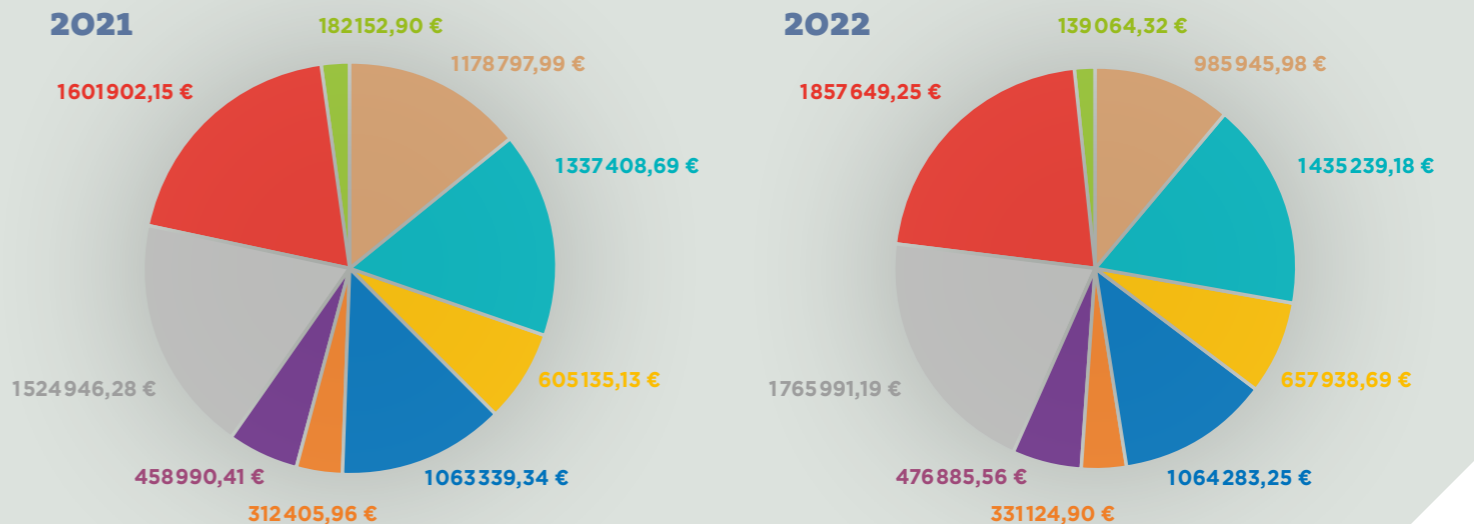
Le saviez-vous ?

Les marchés publics sont classés en trois grandes catégories. Les marchés de fournitures de biens et de services, les marchés d'équipements et de travaux et les marchés de prestations intellectuelles.

À Valor3e, les deux dernières catégories de marchés sont minimales par rapport aux prestations de services qui correspondent au traitement, au tri et au transfert/transport des déchets ménagers. Ces derniers ont représenté 8878970 € alors que les travaux et prestations intellectuelles ne représentent que 199323 €.

Répartition des marchés publics selon les prestataires

- AGIREC
- ALCEA
- ARC EN CIEL 2034
- BRANGEON ENVIRONNEMENT
- BRANGEON RECYCLAGE
- BRANGEON TRANSPORTS
- COVED
- GRANDJOUAN SACO
- OVIVE



LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2022



Depuis 2017, **Valor3e** exerce la mission de traiter les ordures ménagères résiduelles et les déchets ménagers recyclables pour le compte de ses quatre collectivités adhérentes.

Mais le service public de gestion des déchets ménagers, c'est plus que ces deux filières de traitement et de valorisation. C'est également la gestion des autres déchets collectés via les déchetteries et les points d'apport volontaire. Ces missions sont assurées par les intercommunalités adhérentes à **Valor3e**.

Entre 2020 et 2021, le tonnage total des ordures ménagères résiduelles n'a pas baissé en raison du dynamisme démographique du territoire. Tous déchets confondus, la production de chaque habitant n'a jamais cessé de croître mais son rythme a ralenti grâce aux actions de prévention et de sensibilisation faites par les collectivités. En 2022, c'est la première année que le total des déchets ménagers est en diminution par rapport à l'année précédente. En 2020 chaque habitant générait 542 kg, en 2021 la production de déchets s'élevait à 570 kg par habitant. **En 2022 ce chiffre est désormais de 526 kg/hab.**

La crise qui traverse les économies mondiales en raison des événements internationaux a impacté la consommation des ménages et des entreprises ce qui se traduit par une baisse sensible des déchets à traiter.

Mais le climat impacte également la production de déchets. Avec la sécheresse qui a marqué une très grande partie de l'année 2022, la production de déchets végétaux est fortement orientée à la baisse avec plus de 8000 tonnes de déchets en moins par rapport à 2021.

Les données de Valor3e en 2022 :



Ordures ménagères résiduelles



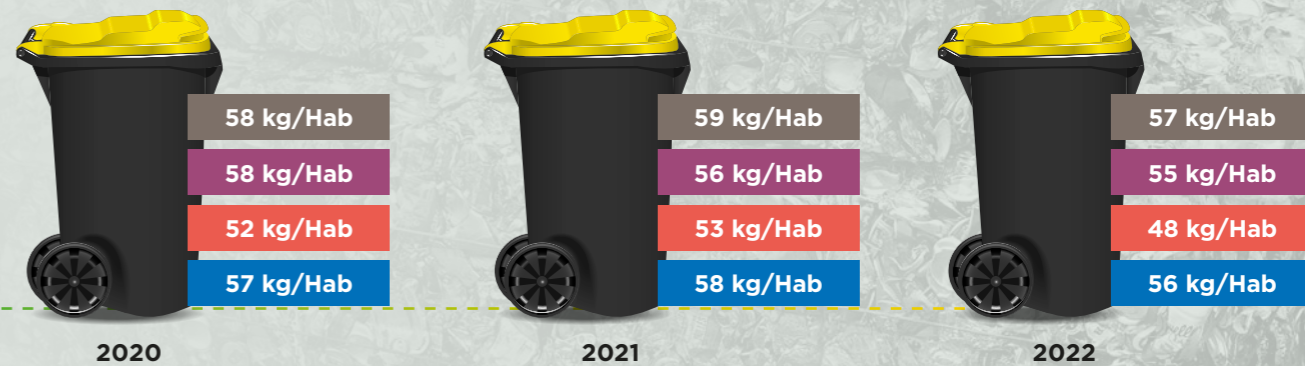
Déchets ménagers recyclables

Le poids des déchets par habitant par filière

Ordures ménagères résiduelles (tonnages collectés)



Déchets ménagers recyclables (tonnages expédiés)



CA Agglomération du Choletais

CA Clisson, Sèvre Maine Agglo

CC Sèvre & Loire

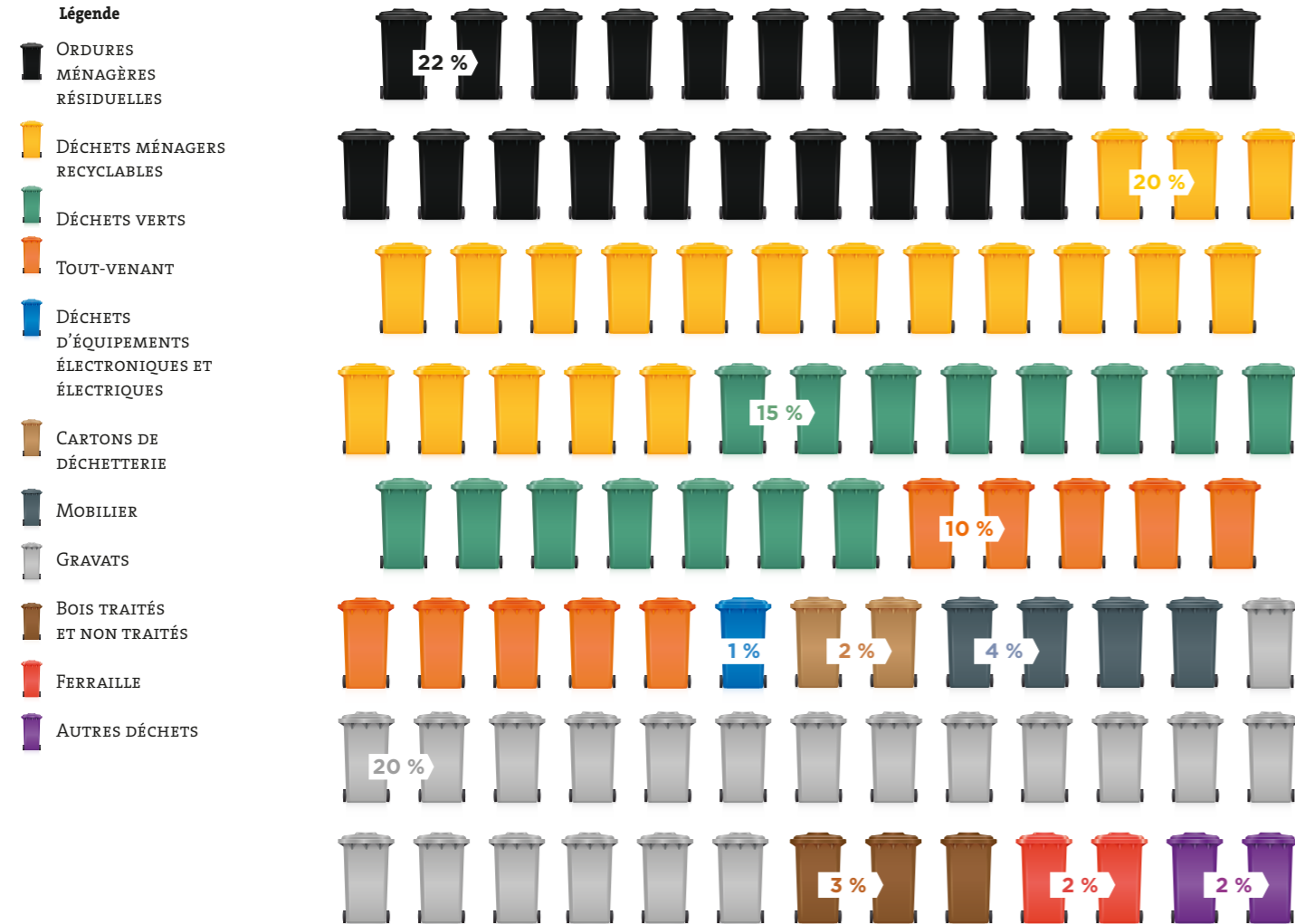
CA Mauges Communauté

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2022

Les types de déchets traités par habitant

En 2022, un habitant de Valor3e a produit 526 kg de déchets tous types de déchets confondus. Il s'agit des déchets traités par Valor3e et par ses structures adhérentes. Si l'on ramène cela à 100 poubelles, cela représente la production suivante:

526 kg/hab.



Sites de traitement utilisés par Valor3e

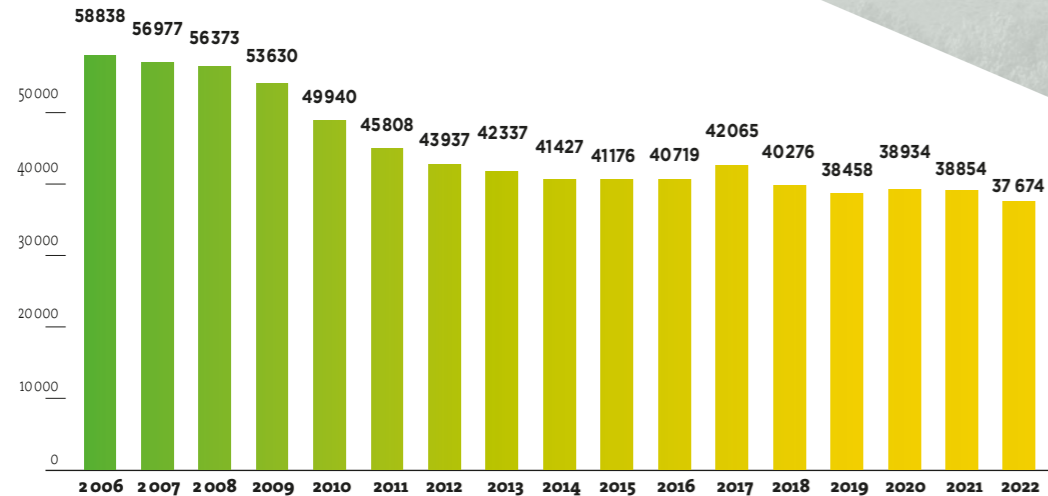


LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2022

Le bilan par matière par filière



Les tonnages annuels



En 15 ans le volume total d'ordures ménagères a baissé de 20 000 tonnes! Cela représente le poids de 50 TGV.

+ Valoriser biologiquement 1 kg d'ordures ménagères résiduelles génère encore 500 g de refus qui sont enfouis.

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2022

Le transport des ordures ménagères résiduelles

Pour aller dans les centres de traitement et de valorisation, il est nécessaire de prévoir des marchés de transport. En effet à partir de ses quais de transfert, **Valor3e** regroupe les ordures ménagères résiduelles dans des camions de grande capacité (semi-remorque FMA) qui divisent par 4 le nombre de véhicules sur les routes.

Depuis le début du marché de traitement des ordures ménagères résiduelles, ce sont ainsi 3 990 rotations de semi-remorques FMA qui ont été faites vers les 4 sites de traitement utilisés par **Valor3e**. Cela représente une distance de 150 101 km depuis septembre 2019, soit presque **4 fois le tour de la terre!**

En termes de chiffres, le transport des ordures ménagères résiduelles c'est une centaine de rotations de semi-remorques et plus de 3 700 km faits chaque mois pour transporter 2 300 tonnes environ. En 2022, la baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles est venue diminuer ce bilan avec deux rotations de semi-remorque FMA en moins soit 50 tonnes mensuelles à ne plus transporter.

L'évolution annuelle des refus de tri de Valor3e

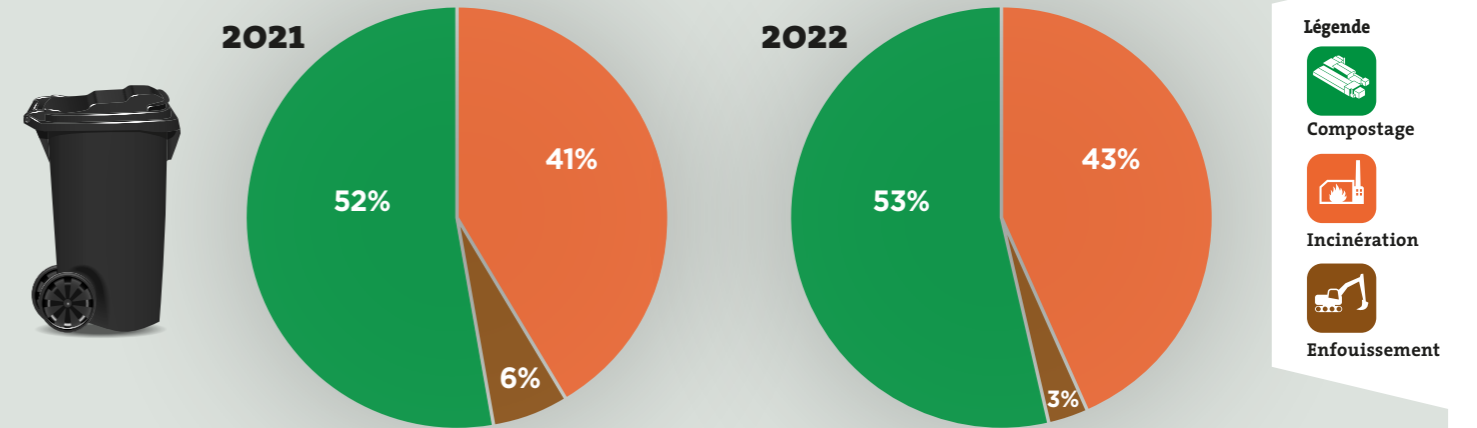


Le saviez-vous ?

Le changement des conditions de collecte (passage d'un sac à un bac) doit être accompagné de communication pour éviter que les déchets ménagers recyclables soient souillés par des ordures ménagères résiduelles mises par erreur dans le bac de tri. Ainsi en 2022, Mauges Communauté et **Valor3e** ont réalisé plusieurs opérations de sensibilisation aux bons gestes de tri.

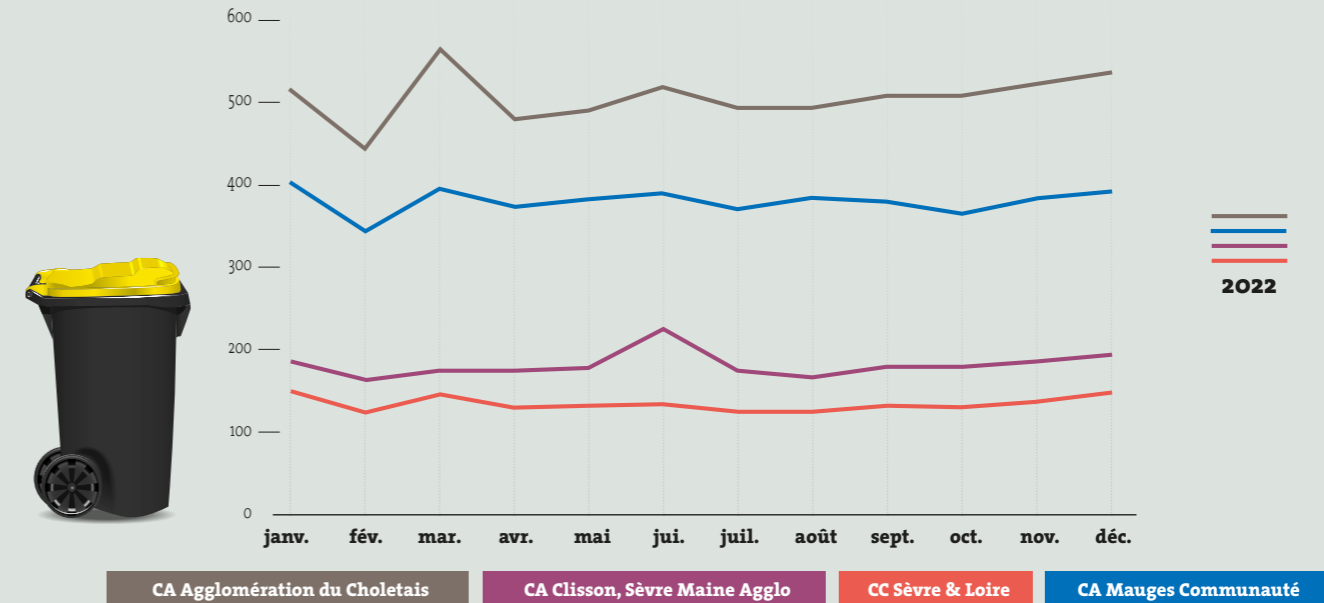
Ordures ménagères résiduelles

Le graphique ci-dessous présente les tonnages valorisés selon chaque mode de traitement :



Déchets ménagers recyclables

Le graphique ci-dessous présente les tonnages mensuels collectés :



LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2022

17700 tonnes de déchets recyclables, cela permet de créer :

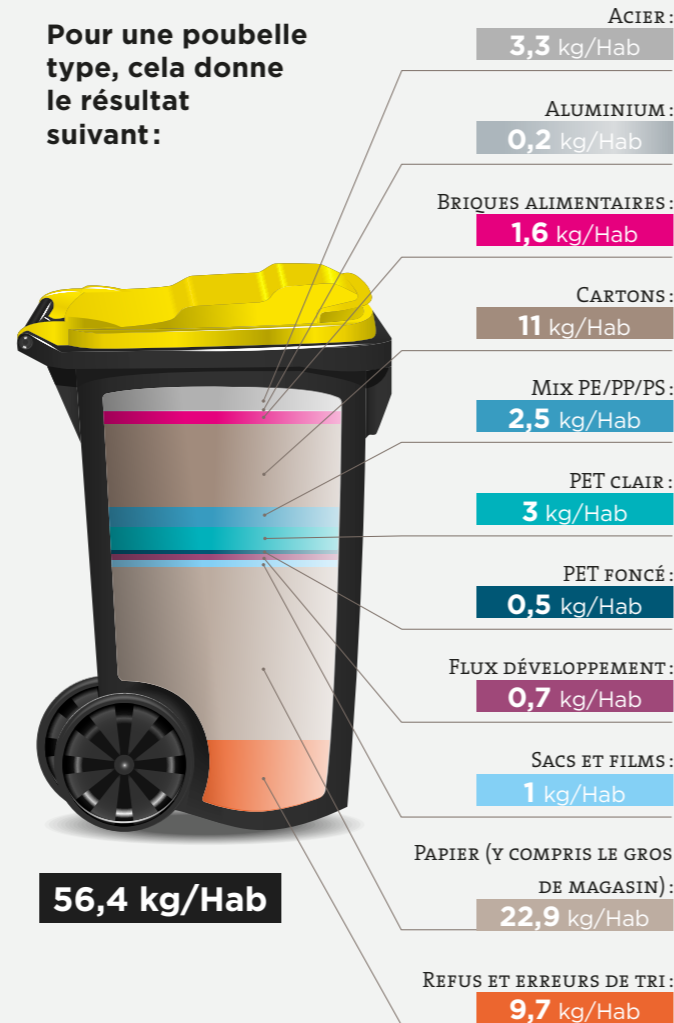


+ Le saviez-vous ?

Les habitants de Valor3e trient 5,5 kg de plus de déchets recyclables que la moyenne nationale qui est à 51,5 kg

Déchets recyclables par habitant

Pour une poubelle type, cela donne le résultat suivant :



+ Le saviez-vous ?

Le flux développement est le nouveau standard de tri demandé par l'éco-organisme en charge des emballages. Ce flux regroupe tous les plastiques durs hormis le PET clair, le PP et le PE.

LES PROJETS À VENIR



La DSP de la Prairie de Mauves

Valor3e fait partie de la délégation de service public de la Prairie de Mauves qui a pour objet la reconstruction d'une unité de valorisation énergétique. Plusieurs collectivités des départements de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de Vendée et d'Ille-et-Vilaine se sont regroupées pour permettre la valorisation de leurs déchets ménagers. D'ici quelques années les actuels exutoires ne seront plus en service ce qui impose une réponse collective et une alliance des territoires pour maintenir le service public de gestion des déchets.

Ce projet, piloté par Nantes Métropole, prendra place sur l'actuelle usine de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves. L'installation sera reconstruite de façon à améliorer la performance énergétique de l'installation et à adapter sa capacité d'incinération aux besoins des 8 collectivités partenaires.

La SPL UniTri

La Société Publique Locale UniTri dont Valor3e est actionnaire a pour mission la création d'un centre de tri. Ce projet est porté par 13 collectivités de Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres et de la Vienne. Cela représente un million d'habitants.

Situé sur les communes de la Tessoualle (49) et Loublande (79), ce projet va répondre aux objectifs suivants :

- Maîtriser la filière de tri sur le territoire afin que les collectivités soient autonomes
- Diminuer les coûts en réalisant des économies d'échelle
- Réduire l'impact environnemental lié au transport
- Améliorer le taux de valorisation matière et réduire les tonnages de refus grâce à des outils plus performants
- Offrir des emplois en insertion pour les personnes en difficulté

Le Quai de Transfert du Choletais

Le Comité Syndical de Valor3e a décidé de créer un nouveau quai de transfert sur la commune de Saint-Christophe-du-Bois suite à une étude de la gestion des transports des déchets ménagers.

Ce nouvel équipement va permettre de renforcer l'autonomie du service public en sécurisant le vidage des bennes de collecte, puisque Valor3e disposera de deux quais de transfert. En cas de panne ou de travaux sur l'un, l'autre pourra être utilisé ce qui permettra d'assurer une continuité dans la gestion des transferts de déchets.



Réalisation **ic** 0323 137298 - www.cm-cl.fr - Crédits photos : D.Drouet - NTU Médias - **Valor3e** - COVID - Droits réservés.



SUIVRE NOS ACTUALITÉS
www.valor3e.fr

Valor3e

L'avenir de vos déchets commence
chez vous !

Syndicat Mixte Valor3e
ZI La Bergerie
1 Rue Thomas Edison
49 280 LA SÉGUINIÈRE

Tél. 0 252 600 923
contact@valor3e.fr